

de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique



L'action de la Haute Autorité s'effectue dans un contexte international marqué par une actualité et une attention croissante sur les enjeux de corruption, de promotion de la transparence de la vie publique et de l'intégrité des responsables publics. Alors qu'en 2016, d'importantes affaires de corruption ont été révélées à l'image des Panama papers, des Bahamas Leaks ou encore de l'affaire Petrobrás au Brésil, l'actualité de janvier 2017 souligne les travaux, efforts et réformes menés tant au niveau international, au sein des organisations internationales et de la société civile, qu'au niveau national, quel que soit le continent considéré.

INTERNATIONAL ET MULTILATÉRAL



International Anti-Corruption Day - 9 décembre 2016

OCDE : l'intégrité au service d'une croissance inclusive

À l'occasion de la Journée internationale pour la lutte contre la corruption, Rolf Alter, directeur pour la gouvernance publique et le développement territorial, a publié une [tribune](#) sur le lien entre promotion de l'intégrité et croissance inclusive soulignant que des décisions publiques biaisées par des intérêts particuliers affectent non seulement la confiance des citoyens mais également la croissance économique.

Réseau pour l'Intégrité

Le 9 décembre 2016, en marge du Sommet mondial du Partenariat pour un gouvernement ouvert, à Paris, et à l'invitation du Président de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique, 14 institutions chargées de lutter contre la corruption et les atteintes à la probité, issues de 14 pays différents, ont décidé de s'allier pour créer le [Réseau pour l'Intégrité](#).

Banque mondiale : guide pratique sur la déclaration de patrimoine et d'intérêt

Le 9 décembre 2016, la Banque mondiale a rendu publique sa nouvelle publication « [Établir un portrait des responsables publics : un guide pratique pour une déclaration de patrimoine et d'intérêt effective](#) », en ligne et lors d'une présentation auprès des membres fondateurs du Réseau pour l'intégrité à Paris. Cette étude établit un panorama des dispositifs déclaratifs dans plus de 160 pays.



Conseil de l'Europe : les rapports du GRECO

Rapports du GRECO - décembre 2016

Dans son rapport de conformité intérimaire sur les [Pays Bas](#), le GRECO conclut que le pays a fait des progrès en termes de prévention de la corruption des parlementaires, des juges et procureurs avec trois des sept recommandations mises en œuvre ou traitées de façon satisfaisante. Quant à la transparence du financement des partis politiques (troisième cycle d'évaluation), le GRECO a rendu public son deuxième rapport de conformité pour la [Grèce](#) et l'[Italie](#) en décembre 2016. En Grèce, il conclut que la situation n'a pas évolué au cours des dix-huit derniers mois. En Italie, le GRECO note des progrès significatifs. Il a rendu son deuxième rapport de conformité intermédiaire pour [Chypre](#), soulignant des progrès et son cinquième rapport de conformité en la matière sur le [Danemark](#), concluant que la situation n'avait pas évolué et que le traitement ou la mise en œuvre des recommandations était insatisfaisant.

Rapports du GRECO - janvier 2017

En janvier 2017, le GRECO a recommandé aux [Etats-Unis](#) de renforcer les dispositifs de prévention des conflits d'intérêts pour les membres du Congrès, les juges et les procureurs. Il a également recommandé la poursuite des réformes engagées en [Géorgie](#) et juge insatisfaisante l'action de la [Belgique](#) en matière de lutte contre la corruption des parlementaires, des juges et procureurs. Enfin, dans son rapport du 19 janvier, le GRECO félicite l'[Italie](#) quant aux mesures prises ces dernières années en réponse au phénomène de la corruption et salue « [l'action déterminée et le rôle proactif de l'Autorité anticorruption \(ANAC\)](#) ».



Union Européenne

Un nouveau règlement pour davantage de transparence au Parlement européen

Le lundi 16 janvier 2017, le [nouveau règlement du Parlement européen](#) est entré en vigueur. Les mesures adoptées en décembre 2016 visent à accroître sa transparence et son efficacité. Deux des [principales mesures](#) résident dans l'interdiction pour les membres du Parlement européen d'exercer une activité de lobbying et l'obligation d'informer le Parlement avant d'entreprendre toute activité de lobbying à l'issue de leurs fonctions. La société civile, notamment le [bureau Union européen de Transparency International](#) regrette néanmoins des progrès considérés comme limités.

Médiateur européen

Prix de la bonne administration du médiateur européen : L'appel à candidatures pour le [prix d'excellence de la bonne administration du Médiateur européen](#) est ouvert jusqu'au 31 janvier 2017. Il récompense le travail d'un agent, d'une équipe ou d'une unité ayant un impact visible et direct pour les citoyens de l'UE en termes de bonne administration.

Lignes directrices lobbying : La médiatrice européenne a rédigé un [projet d'orientations pratiques pour l'interaction des agents publics avec les représentants d'intérêts](#) et a ouvert une [consultation](#) jusqu'au 28 février 2017.

Pour une protection européenne des lanceurs d'alerte

La commission du contrôle budgétaire du Parlement européen a appelé à une meilleure protection des lanceurs d'alerte à l'échelle européenne, dans son [communiqué de presse](#) du 9 janvier 2017.



Partenariat pour un Gouvernement ouvert

En décembre 2016, à quelques jours du Sommet mondial du PGO qui s'est tenu à Paris, et quelques jours après la lettre d'intention de l'[Allemagne](#), le Partenariat pour un gouvernement a accueilli un nouveau pays membre : le [Luxembourg](#).



Indice de perception de la corruption

Le 25 janvier 2017, [Transparency International](#) a publié son rapport annuel et indice de perception de la corruption, agrégat de résultats d'indices et études provenant notamment de la Banque Mondiale, de la Banque africaine de développement, de la Fondation Bertelsmann, entre autres. La [France conserve son 23ème rang](#), alors que l'Italie et la Roumanie progressent cette année. L'année est marquée par un grand nombre de reculs dans le classement, et notamment du Qatar fortement rétrogradé suite aux soupçons concernant l'attribution du Mondial de football de 2022. Les pays nordiques demeurent en tête du classement.

ZONES GÉOGRAPHIQUES



Afrique

SENEGAL

Une nomination qui dérange à l'OFNAC : Le 31 décembre 2016, quatre membres du l'OFNAC ont été nommés par le président de la République du Sénégal, Macky Sall. Parmi eux, le colonel Sy qui est [soupçonné de détournement de fonds publics et de corruption](#) dans ses précédentes fonctions au Centre technique de la gendarmerie nationale.

KENYA

Le 18 janvier 2017, le Président du Kenya a nommé le nouveau Président de la Commission pour l'éthique et la lutte contre la corruption (EACC), l'ancien archevêque [Eliud Wabukala](#), après approbation par les membres du Parlement. Il [succède à M. Kinisu](#) qui avait été forcé de démissionner en août 2016 suite à des allégations de fraude.



Afrique du Nord et Moyen Orient

TUNISIE

A l'occasion de la Journée internationale pour la lutte contre la corruption, le 9 décembre 2016, la [stratégie nationale de lutte contre la corruption](#) en Tunisie a été officiellement signée par le chef du gouvernement, Youssef Chahed, le président de l'INLUCC, le président du Syndicat national des journalistes tunisiens, un représentant de la commission nationale de l'ordre judiciaire, et un représentant de la société civile.



Amériques

CANADA

La Commissaire à l'éthique du Canada, Mme Mary Dawson, a ouvert une [enquête sur les vacances du Premier Ministre Justin Trudeau](#) chez M. Aga Khan, aux Bahamas pour le nouvel an, afin de vérifier qu'il n'a pas enfreint les lois en matière d'éthique du pays.

ÉTATS UNIS

Bureau d'éthique parlementaire : Le mardi 3 janvier 2017, les parlementaires républicains ont voté la [réduction des pouvoirs du Bureau d'éthique parlementaire](#), institution indépendante créée en 2008 et chargée d'enquêter sur les violations éthiques des élus, avant de revenir sur leur décision quelques heures plus tard.

ARGENTINE

Le 27 décembre 2016, le Ministère de la Justice a annoncé que l'ancienne Ministre de la Justice (2007-2015), [Cristina Kirchner](#), a été inculpée. Elle est soupçonnée de favoritisme dans l'attribution de marchés publics.

Les mesures jugées insuffisantes de D. Trump pour éviter tout conflit d'intérêt : Lors de son discours du 11 janvier 2017, le Président américain élu a fait part des mesures prises pour éviter les conflits d'intérêts. Il cède la gestion de sa société à ses fils ce qui n'est pas satisfaisant selon le [directeur Bureau pour l'éthique gouvernementale](#) qui lui demande de céder ses parts. Une association et d'éthique a déposé des questions de corruption et d'éthique a déposé une [plainte contre le Président](#), le lundi 23 janvier 2017, pour violation de la Constitution américaine.



Asie

HONG KONG

Le 3 janvier 2017, le [procès pour corruption de Donald Tsang](#), ancien chef de l'exécutif de la région administrative spéciale de Hong Kong (2005-2012), s'est ouvert. Il est accusé d'avoir accepté des cadeaux d'hommes d'affaires dans le cadre de ses fonctions.

REPUBLIQUE DE COREE

Dans l'affaire de corruption qui a mené à la procédure de [desstitution de la Présidente de la république de Corée Park Geun-hye](#), accusée de collusion avec sa confidente Mme Choi Soon-sil pour faire pression sur de grandes entreprises afin qu'elles versent d'importantes sommes à des fondations gérées par cette dernière et soutenant des initiatives de la Présidente, le [vice-président du Groupe Samsung](#), M. Lee, a été interrogé pendant 22 heures le 12 janvier 2017. Le 16 janvier, les procureurs en charge de l'affaire cherchaient à obtenir un [mandat d'arrêt contre M. Lee](#). La justice sud-coréenne a commencé à délibérer le 18 janvier avant de [finalement s'opposer à son arrestation](#), faute de preuves suffisamment solides. En parallèle, et alors que les experts appellent également à [renforcer le contrôle du pantouflage](#), une réforme de la nouvelle loi anti-corruption (loi dite « Kim Young-ran », du nom de la présidente de la Commission anticorruption et pour les droits civils qui l'a proposée) est [envisagée](#) compte tenu de son impact sur l'économie.



Europe

ROUMANIE

Suite aux élections législatives de décembre 2016 et trois jours seulement après la prise de fonction du nouveau gouvernement mené par Sorin Grindeanu, le 7 janvier 2017, le [défenseur des droits des citoyens](#) a contesté la [loi qui empêche les élus condamnés d'occuper un poste au gouvernement](#) et saisi la Cour constitutionnelle au motif que cette loi est contraire au principe constitutionnel d'équilibre des pouvoirs.

BELGIQUE

[Claude Parmentier](#), [chef de cabinet adjoint démissionnaire](#) du ministre des Pouvoirs locaux wallon, Paul Furlan, aurait touché d'importantes sommes d'argent en tant qu'administrateur, à titre privé, au sein de Nethys, une filiale opérationnelle de Publifin, un holding financier liégeois (médiats et communication, production et distribution d'énergie). Cette révélation de potentiel conflit d'intérêt intervient alors qu'en Wallonie, [certains dispositifs sont inscrits dans la loi](#) pour prévenir de telles situations, mais n'ont pas été ou partiellement mis en œuvre et quelques jours après la publication d'un rapport fédéral. 4 [administrateurs Centre démocrate et humaniste](#) au sein de l'intercommunale Publifin-Nethys ont démissionné quelques jours après et une [motion de méfiance](#) contre le ministre Paul Furlan a été déposée le 23 janvier, qui a [démissionné](#) le jeudi 26 janvier 2017.